

38 POU.R

l'éducation, l'enseignement, la recherche, la culture

Bulletin n°109 d'octobre 2020 - Prix : 0,50€ (abonn. 2,5 €)

GRENOBLE CTC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

DÉPOSÉ 09/10/2020

Bulletin trimestriel - Section de l'Isère de la Fédération Syndicale Unitaire

FSU-ISÈRE ■ Bourse du Travail ■ 32, av. de l'Europe ■ 38030 GRENOBLE CEDEX 2



Éditorial

Le monde d'après sera-t-il le même que celui d'avant ... en pire ?

Le plan de relance que met en place le gouvernement peut donner le vertige au vu des milliards d'euros qui sont mis en jeu. Il est tout aussi impressionnant, par l'absence de réponses aux questions qu'a révélé la crise sanitaire.

Cette crise sanitaire a été le catalyseur et l'amplificateur d'une crise économique qui s'annonçait en écho de celle de 2008. Crise économique qui trouve ses sources dans les profondes inégalités et l'accaparement des richesses par une classe de privilégiés. Crise économique dont on peut prévoir que les principales victimes seront les personnes de plus en plus nombreuses en situation de précarité.

Cette crise sanitaire a été aggravée par l'état déplorable de notre système de santé dénoncé depuis trois ans par les personnels hospitaliers. Elle a mis en évidence l'importance des services publics et de ses personnels pour en atténuer les effets.

Crise sanitaire et économique sur fond de crise écologique.

Face à la crise écologique, les services publics sont une réponse, que ce soit pour la définition de politiques publiques priorisant le respect de l'environnement, pour le contrôle du respect des normes environnementales, pour une recherche publique qui permette de progresser dans la connaissance de l'ensemble de ces phénomènes et de définir des solutions, pour l'éducation aux enjeux environnementaux ou encore pour la formation aux métiers qui permettront d'assurer la transition de notre modèle économique.

Dans le plan de relance du gouvernement, des milliards d'euros sont donnés directement aux entreprises, sans obligation pour elles de maintenir l'emploi et les salaires mais aucun moyen nouveau n'est donné aux services publics en général. On continue à fermer des postes de soignants et donc des lits d'hôpitaux et des places en EHPAD. Le point d'indice dans la fonction publique reste gelé et le jour de carence est maintenu dans le public et le privé au risque d'aggraver l'épidémie actuelle et les suivantes.

Ces crises donnent au mouvement social une grande responsabilité : celle d'imposer des solutions progressistes de sortie de crise. C'est l'objectif du travail

Stage intersyndical « AESH - Connaître et défendre ses droits »

Le mardi 13 octobre 2020

de 9h à 17h

à la Bourse du Travail de Grenoble

Stage « Agir en conseil d'administration - Animer une section syndicale »

Le mardi 10 novembre 2020

de 9h à 17h

à la Bourse du Travail de Grenoble

Stage « États généraux de l'Éducation Prioritaire » 1er & 2nd degré

Le mardi 8 décembre 2020

de 9h30 à 17h

à la Bourse du Travail de Grenoble

de réflexion mené en Isère par la FSU avec une trentaine d'organisations (voir page 3).

Ces crises s'accompagnent d'une profonde crise morale quand on préfère que les migrants meurent en mer plutôt que les accueillir. La FSU soutient la marche des sans-papiers (voir page 4).

Imposer des solutions basées sur la solidarité et la justice sociale ne pourront passer que par l'action.

À bientôt dans l'action.

Serge Paillard

Sommaire

- Éditorial
- Rentrée 2020 : AESH toujours en galère !

p 1
p 2

- Plan de sortie de crise : appel à volontaires
- Du soutien aux élèves à la marche des sans-papiers

p 3
p 4

Rentrée 2020 : mal payé.es et mal mené.es, les AESH toujours en galère !

Alors que l'amélioration de la situation des AESH est présentée comme un objectif du Comité Consultatif AESH installé le 27 février 2020, les constats sont sans appel :

- malgré leur demande de travailler à temps plein, les AESH sont massivement maintenu-es à temps incomplet (en moyenne 62 %) ;

- les augmentations de rémunération liées à l'ancienneté ne sont quasiment pas appliquées : 72 % des AESH sont rémunéré-es à l'indice plancher (indice 329), parmi les salaires les plus bas de la Fonction publique ;

- le salaire moyen est de 760 net par mois.

La seule piste évoquée par le ministère pour augmenter les rémunérations est d'augmenter le temps travaillé en proposant des missions hors fonction d'accompagnement et en multipliant les contrats de travail à temps incomplet avec différents employeurs, ce qui maintient les AESH dans la précarité. Ces pistes vont à l'encontre de l'objectif de professionnalisation et de reconnaissance des missions des AESH !

Quant aux PIAL et à leur promesse de temps complets, seul.es les AESH dit.es référent.es peuvent l'espérer. Pour toutes et tous les autres, la généralisation de leur mise en place à la rentrée 2020, sans évaluation, se traduit par des affectations parfois sur plusieurs écoles et établissements, des accompagnements de plus en plus mutualisés, des affectations et des emplois du temps variables sur l'année : autant

dire de la pure optimisation de gestion des ressources humaines.

Il est urgent d'en finir avec les contrats à temps incomplets imposés, de respecter l'intégralité des notifications d'accompagnement des élèves, de stabiliser les affectations et le suivi des élèves, de revaloriser les rémunérations de façon conséquente en refondant la grille indiciaire de rémunération (en relevant dès à présent l'indice plancher et l'indice de haut de grille) pour une évolution de carrière décente.

La véritable reconnaissance professionnelle des AESH ne peut que passer par la création d'un corps de fonctionnaires correspondant aux besoins permanents indispensables au bon fonctionnement du service public d'éducation. La crédibilité et la réussite de l'École Inclusive imposent donc l'amélioration des conditions de travail et de rémunération des AESH !

Pour échanger sur tous ces sujets et poursuivre la lutte pour l'amélioration des conditions de travail, de gestion et de rémunération,

deux stages « AESH » intersyndicaux sont en cours de construction :

- l'un sur Grenoble le mardi 13 octobre ;
- et l'autre sur Bourgoin le jeudi 19 novembre ou le jeudi 26 novembre.

Bon courage pour cette rentrée si compliquée et à bientôt de se voir.

Catherine Blanc-Lanaute Snuipp-FSU
et
Anne-Marie Guillaume Snes-FSU

Fédération Syndicale Unitaire - Section de l'Isère ■ 38 POUR : bulletin édité par la section de l'Isère de la FSU

Adresse : Bourse du Travail - 32 av. de l'Europe - 38030 GRENOBLE CEDEX 2

Téléphone : 04 76 09 13 60 ■ Télécopie : 04 76 40 36 42 ■ Courrier électronique : fsu38@fsu.fr

Site : <http://sd38.fsu.fr> ■ Directeur de la publication : Serge PAILLARD

■ CPPAP 0920 S 07523 ■ ISSN 1259-1343 ■ Dépôt légal : 4ème trimestre 2020 ■ Imprimé par nos soins

Ce bulletin vous a été envoyé grâce aux fichiers informatiques de la FSU. Conformément à la loi du 8/01/1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant à la FSU.

Plan de Sortie de Crise : Appel à volontaires pour la déclinaison iséroise de l'appel « Plus jamais ça ! »

En fin de confinement, en avril dernier, 20 organisations syndicales et associatives nationales lançaient la pétition « Le jour d'après » pour tirer les enseignements de la crise sanitaire, et plus largement de la fuite en avant insoutenable de nos sociétés néo-libérales.

Sans surprise, le gouvernement débloque les crédits d'un plan de relance de 100 milliards d'euros (applaudi par le MEDEF), balaye les décisions les plus fortes de la Convention citoyenne pour le climat (inscription de la préservation de l'environnement dans le préambule de la Constitution, limitation de la vitesse sur autoroute à 110 km/h, taxation à 4 % des dividendes des entreprises supérieurs à 10 millions d'euros pour financer la transition écologique).

Contrairement aux engagements de se limiter à 3 « jockers », Macron refuse de plus le moratoire sur la 5G dont les impacts sanitaires et écologiques n'ont pas été évalués, et réintroduit l'usage des néonicotinoïdes pour complaire à l'industrie des betteraves à sucre, alors qu'ils avaient été interdits en raison de leur rôle dans la chute de la biodiversité de nos territoires.

Mais l'opinion publique semble de plus en plus consciente de la nécessité d'inclure au cœur de notre fonctionnement de société les enjeux écologiques. À la faveur des élections municipales, le passage de grandes agglomérations dans le camp écologique en est un exemple.

Au niveau syndical, en Isère, la FSU 38 développe avec une trentaine d'organisations signataires de

l'appel isérois « Plus jamais ça ! Construisons ensemble un futur démocratique écologique féministe et social » une réflexion autour de 7 thèmes. L'objectif est de décliner au plus près de notre territoire (agglomération grenobloise, Sud Isère, Nord Isère, territoires de montagne, Isère rhodanienne) des mesures concrètes pour faire avancer les choses. Les questions transversales du numérique, de financement et de fiscalité, d'égalité Femme Homme, d'aménagement du territoire imprèneront les ateliers suivants :

- 1- Pour une reconversion écologique et sociale des activités.
- 2- Réduire drastiquement la pollution et nos émissions de Gaz à Effet de Serre (par ex : gratuité des transports).
- 3- Une alimentation pour tous : quelle agriculture à Grenoble et en Isère ?
- 4- Services publics : garantir la satisfaction des besoins essentiels : Santé, service postal, etc.
- 5- Démocratiser radicalement la société
- 6- Logement
- 7- Droits des étrangères et demandeur.euses d'asile

Outre le suivi du processus (avec Solidaire, la CGT et ATTAC), **la FSU assurera l'animation de l'atelier 7. Les militant.es des syndicats de la FSU sont appelé.es à participer aux différents ateliers, dans le respect des mandats de la FSU, idéalement en doublette actif.ve / retraité.e.** L'échange de points de vue, la recherche de consensus, la richesse des débats que nous connaissons bien dans notre fédération s'étend donc au-delà de notre fonctionnement interne. L'(en)jeu en vaut bien la chandelle !

Pour choisir l'atelier qui vous intéresse, envoyez dès maintenant un mail à fsu38@fsu.fr

David Sujobert



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Du soutien aux élèves à la marche des sans-papiers : solidarité avec les migrant.es !

La rentrée 2020 est très active sur le front de l'anti-racisme et de l'égalité des droits, pour le soutien aux élèves migrant.es comme pour exiger des réponses politiques de fond.

Pour les jeunes soutenu.es par l'intersyndicale « enfants migrant.es, à l'école » (CGT-CNT-FSU-SUD), l'été fut brutal. La période de confinement avait déjà été difficile : cours en distanciel à peu près impossibles à suivre, isolement, hébergements souvent indignes et surpeuplés malgré la pandémie, incertitudes et précarité. L'été a été marqué par des mises à la rue et des déménagements forcés, la faim parfois (beaucoup d'associations caritatives étant en pause), l'inquiétude sur le lieu de rentrée des enfants : la question de la continuité scolaire n'est en effet pas prise en compte par les associations gérant les hébergements ni par la préfecture. Beaucoup d'élèves ont donc des temps de trajet épuisants ou des changements d'établissement imposés, avec toutes les difficultés et les risques de déscolarisation que cela implique. Les moyens alloués aux dispositifs UPE2A (pour élèves allophones) n'ont pas été augmentés (sauf une création de poste dans le 1er degré) et restent largement insuffisants : groupes trop importants, temps de prise en charge réduit à une seule année... Quant à la question du logement et de l'aide sociale pour les jeunes majeur.es isolé.es, qui avait donné lieu à de belles mobilisations des premier.es concerné.es, elle n'est toujours pas réglée par le Conseil Départemental de l'Isère, qui maintient sa politique inhumaine en cherchant à les épuiser et les désespérer.

L'urgence est donc à nous mobiliser. Un communiqué de presse intersyndical est en préparation pour dénoncer les multiples privations des droits subies par les élèves migrant.es et leur famille. Mais beaucoup doit d'abord se passer dans nos



établissements : repérer les élèves en difficultés, monter ou réactiver les collectifs de soutien, faire le lien avec le RESF (Réseau Éducation Sans Frontière). N'hésitez pas à nous signaler les besoins de coup de main : nous pouvons intervenir en salle des profs, apporter les conseils de base, proposer des moments collectifs. Déjà, dans certains lycées professionnels, les collègues ont réussi à faire loger des jeunes majeurs en internat. Ailleurs, cet été, des locaux scolaires ont été mobilisés par les enseignant.es et parents d'élèves. De nombreuses formes concrètes de solidarité se maintiennent donc, mais elles ne peuvent pas pallier une vraie réponse politique.

La marche des sans-papiers qui va traverser toute la France est une occasion importante d'exiger le respect des droits des migrant.es et une société plus juste : un hébergement ! Fermeture des centres de rétention ! Régularisations ! À Grenoble, la campagne en ce sens est lancée. Le départ des marcheurs et marcheuses grenoblois.es aura lieu le 29 septembre (RV à 7h à la gare pour les encourager !). Ils et elles rejoindront à Lyon le cortège parti de Marseille le 19 septembre. Un ou plusieurs bus sont prévus pour les rejoindre en une grande manifestation le jour de l'arrivée, à Paris, le 17 octobre. Inscrivez-vous pour en être, ou aidez-nous à financer la marche ou les bus (voir encadré). Cette marche est aussi l'occasion pour les personnes sans-papiers d'organiser un collectif sans-papier, qui s'ajoute aux autres riches formes d'auto-organisation de ces derniers mois (avec le collectif « jeunes majeurs » notamment). Des expériences évidemment encourageantes que nous continuerons à soutenir.

Thibault Michoux

Pour soutenir la marche, nous avons besoin de sous, de tentes, duvets, chaussures... Pour les dons financiers, une cagnotte en ligne : www.helloasso.com/associations/les-amis-du-rusf38/collectes/marche-nationale-des-sans-papiers-grenoble

Pour la montée à Paris en bus le 17 octobre

- inscriptions en se signalant à la FSU ou en écrivant au CISSP, Maison des Associations, 6 rue Berthe de Boissieux, 38000 Grenoble, chèques à l'ordre du CISSP, 50 € (ou moins si nécessaire).

- pour financer les bus et permettre des tarifs réduits aux personnes ayant peu ou pas de ressources : chèques au même ordre et à la même adresse.